

Décision

Générale

colonial

Décision n° 600 du 4 septembre 1941 :

n° 600

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 538 du 30/09/1941

Date de publication

4 septembre 1941

Date du numéro

30 septembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

M. Calydon (Lucien), chef de bureau de 1er classe des Secrétariats généraux, actuellement chef des services de l'inscription maritime et du travail, est chargé de la bibliothèque de Djibouti, en remplacement de M. Seniaviue (Dimitri), qui demeure à la disposition du commandant de cercle de Djibouti (service général). M. Alemant (Pierre), administrateur de 1er classe des colonies, assurera cumulative ment avec ses fonctions de commandant de cercle de Djibouti, la direction des services de l'inscription maritime et du travail. M. Roussel (Auguste), adjoint principal des services civils, actuellement en service au cerclo de Djibouti, est affecté au Bureau des finances, en remplacement numérique de M. l'administrateur adjoint Dose. M. Trobas, commis de 13 classe des services civils, en service au cercle de Djibouti, est affecté au cabinet du Gouverneur. Il aura droit à ce titre à l'indemnité de permanence.